

05 juin 2015 -14:44

Appartient à Conseil des ministres du 5 juin 2015

Régie des bâtiments : avenant au contrat de location du bâtiment de la police judiciaire d'Anvers

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion d'un avenant au contrat de location du bâtiment "Antwerp Ring center", sis Noordersingel 27 à Anvers (Borgerhout), pour l'hébergement de la police judiciaire fédérale.

Dans l'attente de la réalisation d'un projet de centralisation de la police fédérale à Anvers, le contrat de location du bâtiment "Antwerp Ring Center" et prolongé, via un avenant, pour une durée de cinq ans à partir du 1er décembre 2014.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>